

**Syndicat Intercommunal  
du Service Public de l'Eau  
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du 26 septembre 2023**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le 26 septembre 2023, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

**Date de la convocation :** 20 septembre 2023

**Date de l'affichage :** 20 septembre 2023

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Nombre de membres présents :** 12

**Etaient présents :** PASCAL Florent, TOUREL Jean-Luc, MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, LAPIERRE Marie-Jeanne, THIBON Hubert.

**Etaient excusés :** ECLERCY Bernard (pouvoir à MERCIER Jean-Claude), DOLADILLE Monique (pouvoir à MANIFACIER Christian), PRADIER Eric, AUBERT Julien (pouvoir à GOUNON Lauriane), ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, FAUCUIT Georges.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques ARAKELIAN

**Objet : Recours à emprunts  
CS202309001**

M. le Président propose au Comité syndical de recourir à un préfinancement des subventions attendues pour des opérations d'investissement sous forme d'un prêt relais à court terme d'un montant de 900 000.00€

Il rappelle également que pour financer l'opération n° 825 - Alimentation nouveaux quartiers Malbosc – le Comité syndical a décidé lors de la séance en date du 22/04/2023 de recourir à un emprunt à long terme pour un montant de 1 440 000.00€

Après avoir consulté plusieurs établissements bancaires, la proposition retenue a été présentée par l'Agence France Locale.

Le Comité syndical, après avoir pris connaissance des différentes offres, après avoir pris connaissance en tous ses termes du projet de contrat et des pièces y annexées établis par Agence France Locale, Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, dont le siège social est situé 112 Rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 649, et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'autoriser M Jean-Marc MICHEL, Président, à signer les contrats de prêt.

Article 1 : Principales caractéristiques du prêt relais

- Montant du contrat de prêt : 900 000 EUR (Neuf cent mille Euros)
- Durée Totale : 3 ans
- Taux fixe : 3.87%
- Mode d'amortissement : In fine
- Fréquence des échéances : trimestrielle
- Base de calcul : Base exact/360
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : Néant
- Indemnité de remboursement anticipé : Néant

## Article 2 : Principales caractéristiques du prêt long terme

- Montant du contrat de prêt : 1 440 000€ (Un million quatre cent quarante mille Euros)
- Durée Totale : 40 ans
- Taux fixe : 4,12%
- Mode d'amortissement : Capital constant
- Fréquence des échéances : trimestrielle
- Base de calcul : Base exact/360
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : Néant

## Article 3 : Etendue des pouvoirs du signataire

M Jean-Marc MICHEL, Président, est autorisé à signer les contrats de prêt et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités, et à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,  
Le Président  
Jean-Marc MICHEL.

